



VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : FIXATION DES PARTICIPATIONS
FAMILIALES 2022 AUX FRAIS DES SEJOURS
PRESTATAIRES D'ETE**

**DÉCISION N° DM-21-362
EN DATE DU 18 OCTOBRE 2021**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, 9ème maire-adjoint ;

VU la délibération du conseil municipal en date du 29 septembre 2021 portant modification de la structure du quotient familial applicable notamment aux séjours de vacances et aux sorties scolaires avec et sans hébergement ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de fixer la participation des familles pour les séjours d'été 2022 organisés par des prestataires choisis par la ville de Vincennes ;

D É C I D E

DE FIXER la participation des familles pour le séjour bord de mer de juillet 2022 à Saint-Martin-de-Bréhal (séjour de 13 jours pour les 6-12 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	NV
Montant total pour le séjour	372 €	401 €	450 €	490 €	519 €	568 €	607 €	636 €	705 €	765 €	957 €

DE FIXER la participation des familles pour le séjour équitation de juillet 2022 à Chamberet (séjour de 14 jours pour les 6-14 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	j	NV
Montant total pour le séjour	363 €	399 €	443 €	487 €	532 €	567 €	629 €	682 €	744 €	857 €	995 €

DE FIXER la participation des familles pour le séjour linguistique de juillet 2022 en Irlande (séjour de 14 jours pour les 13-17 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	NV
Montant	671 €	735 €	814 €	878 €	958 €	1037 €	1149 €	1245 €		1400 €	1680 €

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211018-Imc1H8950H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/10/2021
Date de Publication : 18/10/2021

total pour le séjour										1356 €		
-----------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--------	--	--

DE FIXER la participation des familles pour le séjour découverte d'un pays de juillet 2022 à Dubrovnik (séjour de 14 jours pour les 13-17 ans) ainsi :

TRANCHE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	j	NV
Montant total pour le séjour	534 €	586 €	650 €	700 €	764 €	827 €	916 €	993 €	1082 €	1224 €	1498 €

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20211018-Imc1H8950H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/10/2021
Date de Publication : 18/10/2021